



AD/AF

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

ORLEANS VAL DE LOIRE

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU 16 JUIN 2011

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le conseil de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire lors de sa séance du 16 juin 2011 sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter à l'accueil de l'Agglo et au service des Assemblées – Espace Saint Marc – 5 place du 6 juin 1944 à Orléans pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

23 JUIN 2011

Orléans, le



Charles-Eric LEMAIGNEN



Compte-rendu du conseil de communauté du

16 juin 2011

LE PRÉSIDENT

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 16 juin, à 18 heures 00, le Conseil de communauté de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni « Salle du Conseil Municipal, hôtel de Ville d'ORLEANS ».

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN, (à l'exception des questions relatives au compte de gestion 2010 et au compte administratif 2010 où la présidence est assurée par M. Pierre BAUCHET élu par le conseil de communauté).

Date de la convocation du Conseil de communauté : 10/06/2011

ETAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD, M. Jean-Roger PLANÇON (à partir de 19 h 00)

BOU : Mme Nicole WOJCIK

CHANTEAU : Mme Eveline BLIN, M. Jean-Pierre LEIZOUR

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Jean-Marc BERNARD, M. Nicolas BONNEAU, M. Jean-Louis FABRE

CHECY : Mme Virginie BAULINET, M. Rémy RABILLARD représenté par M. James SALLE, M. Jean-Vincent VALLIES

COMBLEUX : M. Jacques BIE

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET, Mme Edith FOUCHER (jusqu'à 23 h 00 puis pouvoir à M. BAUCHET), Mme Monique LEMOINE, M. Bernard MEUNIER représenté par M. Patrick ERIT

INGRE : M. Alfred DOMAGALA (jusqu'à 23 h 00 puis pouvoir à M. BONNEAU), M. Arnaud JEAN (jusqu'à 20 h 45 puis pouvoir à M. LAVAL)

MARDIE : M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS

MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUULT, M. Gilles LENDOM

OLIVET : M. Philippe BELOUET représenté par Mme Cécile ADELLE (jusqu'à 23 h 00), Mme Sophie PALANT, M. Jean-Michel PELLE (jusqu'à 23 h 00), M. Michel ROQUES

ORLEANS : M. Charles-Eric LEMAIGNEN (jusqu'à 21 h 25 et à partir de 21 h 40), Mme Béatrice BARRUEL, M. Laurent BLANLUET (jusqu'à 20 h 25 puis pouvoir à Mme LECLERC), M. Michel BRARD (jusqu'à 22 h 15), Mme Muriel CHERADAME, Mme Anne D'AUX, Mme Alexandra DE CHANGY, Mme Martine GRIVOT (jusqu'à 19 h 10 puis pouvoir à Mme SUIRE), M. Serge GROUARD (de 18 h 45 à 20 h 00 et pouvoir à M. MARTIN jusqu'à 18 h 45 et de 20 h 00 à 23 h 05), Mme Alexandrine LECLERC, M. Michel MARTIN (jusqu'à 23 h 05 puis pouvoir à M. MONTILLOT), M. Florent MONTILLOT (pouvoir à Mme CHERADAME jusqu'à 21 h 15 puis présent), Mme Corine PARAYRE (à partir de 18 h 20), M. Philippe PEZET, Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU, Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 20 h 35 puis pouvoir à Mme DE CHANGY), Mme Thérèse SUIRE

ORMES : Mme Jeanne GENET (jusqu'à 22 h 30 puis pouvoir à M. TOUCHARD), M. Alain TOUCHARD

SAINT-CYR-EN-VAL : M. Claude QUITET

SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET (jusqu'à 20 h 00 puis pouvoir à M. COUSIN), M. Jérôme RICHARD

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Pierre MOREAU, M. Christian OLIVE

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE (pouvoir à M. THIBERGE jusqu'à 20 h 25 puis présent), M. Bruno MALINVERNO représenté par M. Jacques CHARPENTIER, Mme Colette MARTIN, M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE (jusqu'à 21 h 40 puis pouvoir à M. LAVIALLE)



SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU (jusqu'à 22 h 35 puis pouvoir à Mme MOULIN), M. Lucien DENIAU représenté par M. Jean-Claude HUET, M. Pascal LAVAL, Mme Anne-Marie MOULIN, M. Marceau VILLARET (jusqu'à 23 h 00 puis pouvoir M. ODY)

SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS, Mme Françoise GRIVOTET (jusqu'à 23 h 00), M. Jackie ZINSIUS (jusqu'à 22 h 35 puis pouvoir à M. BOIS)

SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN, M. Jean-Claude HENNEQUIN

SARAN : Mme Françoise DIAZ représentée par M. Jean-Paul VANNEAU, M. Bernard DUGALLEIX (jusqu'à 21 h 50 puis pouvoir à M. FROMENTIN), M. Christian FROMENTIN, M. Roger RUFFIER

SEMOY : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

INGRE : M. Christian DUMAS donne pouvoir à M. Alfred DOMAGALA (jusqu'à 23 h 00)

OLIVET : M. Hugues SAURY donne pouvoir à M. Michel ROQUES

ORLEANS : Mme Isabelle BARANGER donne pouvoir à M. LEMAIGNEN (jusqu'à 21 h 25 et à partir de 21 h 40), M. Tahar BEN CHAABANE donne pouvoir à Mme Corine PARAYRE (à partir de 18 h 20), Mme Florence CARRE donne pouvoir à M. Philippe PEZET, M. François FOUSSIER donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU, M. Guy TORREILLES donne pouvoir à Mme Anne D'AUX

SAINT-DENIS-EN-VAL : M. François-Xavier SAINTONGE donne pouvoir à M. Jérôme RICHARD

ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Jean-Pierre BARNOUX

ORLEANS : M. Olivier CARRE, Mme Marie CUGNY-SEGUIN, Mme Aude DE QUATREBARBES

SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	84
Nombre de délégués en exercice.....	84
Quorum.....	43

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 19 mai 2011 et le bureau du 7 juin 2011 sur délégation du conseil de communauté.

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau 19 mai 2011 et le bureau du 7 juin 2011 en vertu de la délibération n° 2205 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté.

Le conseil de communauté a pris acte des décisions prises ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés en vertu de la délégation accordée au Président par la délibération n° 2204 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 prise en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.



AD 03) Assemblées délibérantes - Modifications dans la composition des commissions ressources et cohésion sociale - Représentation de la commune de Marigny-les-Usages

Le conseil de communauté a décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de nouveaux membres des commissions, a désigné Madame Andréa Mesnier nouveau membre suppléant de la commission « cohésion sociale », Madame Claude Grivé nouveau membre titulaire de la commission « ressources », et Madame Isabelle Chaperon nouveau membre suppléant de la commission « ressources », a approuvé les modifications à apporter à la composition de ces commissions et a modifié en ce sens la délibération n° 1274 du conseil de communauté du 15 mai 2008 modifiée relative à la composition des commissions.

AD 04) Assemblées délibérantes - Comité régional de l'habitat - Renouvellement - Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du représentant de la communauté d'agglomération au sein du comité régional de l'habitat en région Centre, et a désigné Madame Isabelle Baranger en qualité de membre titulaire et Madame Guylaine Maraval en qualité de membre suppléant pour représenter la Communauté d'agglomération au sein de cette instance.

AD 05) Participation des habitants et des usagers à la vie des services publics locaux - Commission consultative des services publics locaux - Etat des travaux réalisés en 2010 - Information

Le conseil de communauté a pris acte de l'état des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au titre de l'année 2010.

DEPLACEMENTS

Transport ferroviaire – Nouveau cadencement et problème des lignes malades – Débat

A l'issue du débat, et après une interruption de séance, le conseil de communauté a adopté 2 vœux :

- le vœu n° 1 porte plus particulièrement sur le service et notamment sur les 5 points suivants :

S'agissant de la ligne PARIS-ORLEANS, du cadencement et de la suppression des navettes :

- *les élu(e)s de l'Agglomération déplorent les nombreux retards constatés qui mettent en difficulté les usagers ; ils demandent que le projet d'action de la SNCF produise des effets d'amélioration dans les meilleurs délais*
- *Les élu(e)s de l'Agglomération regrettent la méthode utilisée et déplorent le manque de concertation avec les partenaires avant l'annonce officielle. Ils partagent l'objectif d'amélioration du service fourni aux usagers mais font de la mise en accessibilité aux PMR en gare de Fleury un préalable à l'éventuelle suppression des navettes qui engendrerait un report des usagers sur le tram. ; ils demandent également le rétablissement du train PARIS-ORLEANS aux alentours de minuit*
- *Ils souhaitent qu'un travail approfondi avec l'Etat et la SNCF permette de trouver une solution satisfaisante pour toutes les liaisons ORLEANS-LES AUBRAIS*
- *Les élu(e)s de l'Agglomération demandent instamment à être associés à la réflexion menée actuellement par les partenaires sur l'étoile ferroviaire de l'agglomération ; dans ce cadre, ils souhaitent que des représentants de l'AggLO soient désignés pour siéger au groupe technique et au Comité de pilotage*
- *Les élu(e)s de l'agglomération demandent à ce que les dessertes de la ligne ORLEANS-BLOIS et notamment les arrêts en gare de LA CHAPELLE soient supérieurs à ceux existants à ce jour ;*

- le vœu n° 2 porte sur la question des investissements et notamment sur les 2 aspects suivants :

- *Les élu(e)s de l'Agglomération soutiennent le projet de ré-ouverture aux voyageurs de la ligne ORLEANS-CHATEAUNEUF ; ils demandent un engagement ferme sur le financement de ce projet qui doit être porté par l'Etat et la Région Centre sans financement des autres collectivités locales, à l'instar de ce qui a été fait pour l'étoile ferroviaire de TOURS, pour la branche TOURS-CHINON et TOURS-LOCHES*
- *Les élu(e)s de l'agglomération soutiennent également le projet de réouverture aux voyageurs de la ligne ORLEANS-CHARTRES ; ils souhaitent disposer les éléments de fréquentation qui justifient cette opération et souhaitent que la réflexion sur la réouverture des haltes sur le territoire de l'Agglomération soit étudiée;*



DEP 01) Déplacements - Aménagement du pôle d'échanges «Gare d'Orléans» - Protocole d'accord n° 2 passé avec la région Centre, la ville d'Orléans, RFF, la SNCF et la société Espace Expansion - Prolongation - Approbation d'un avenant n°1

Le conseil de communauté a approuvé l'avenant n° 1 au protocole d'accord « Gare » n° 2 du 22 juin 2005, à passer avec la région Centre, la Ville d'Orléans, la SNCF, RFF et la société Espace Expansion, ayant pour objet de proroger d'un an la durée dudit protocole.

DEP 02) Déplacements - Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées - Rapport d'activités de l'exercice 2010 - Volet services de transports publics urbains - Information

Le conseil de communauté a pris acte du rapport d'activité de la commission intercommunale d'accessibilité – volet services de transports publics urbains, relatif à l'exercice 2010.

DEP 03) Déplacements - Mise en accessibilité de la voirie communale pour les usagers handicapés ou à mobilité réduite des transports collectifs urbains - Dispositif de soutien aux communes - Approbation d'un règlement d'attribution de fonds de concours

Le conseil de communauté a approuvé le règlement d'attribution des fonds de concours aux communes et aux aménageurs privés pour la participation aux travaux de mise en accessibilité des trottoirs supportant des arrêts de bus, dont elles assurent la maîtrise d'ouvrage.

DEP 04) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Financement des travaux Place Mozart - Demande de subvention dans le cadre du programme européen FEDER Centre 2007-2013

Le conseil de communauté a autorisé le Président à solliciter une subvention au titre du FEDER relatif au projet CLEO.

DEP 05) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Mission d'expert ou organisme qualifié agréé de coordination et système global (EOQA SG/AV) de la seconde ligne de tramway - Marché public n° 06LEO009 passé avec le groupement LIGERON SONOVISION-ITEP - TRAMES URBAINES - Prestations complémentaires - Passation d'un avenant n° 3

Le conseil de communauté a approuvé la passation d'un avenant n° 3 au marché 06LEO009 passé avec le groupement LIGERON SONOVISION-ITEP – TRAMES URBAINES d'un montant de 55 500,00 €HT, soit 66 378,00 €TTC, et portant le montant global du marché à 312 650,00 € HT, soit 373 929,40€ TTC, ayant pour objet des prestations complémentaires.

DEP 06) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Mission de contrôle technique réglementaire par un organisme de contrôle technique agréé (OCTA) - Marché public n° 06LEO012 passé avec l'entreprise SOCOTEC - Prestations complémentaires - Passation d'un avenant n° 3

Le conseil de communauté a approuvé la passation d'un avenant n° 3 au marché n° 06LEO012 relatif à la mission de contrôle technique réglementaire par un organisme de contrôle technique agréé (OCTA) passé avec l'entreprise SOCOTEC d'un montant de 27 850,00 €HT, soit 33 308,60 € TTC, et portant le montant global du marché à 360284,00 € HT, soit 430 899,66 € TTC, ayant pour objet des prestations complémentaires.

FINANCES

FIN 01) Finances - Compte de gestion 2010 établi par la Trésorière de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire - Approbation

Le conseil de communauté a constaté la concordance entre les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice 2010 passées par la Trésorière Principale et les pièces fournies à l'appui tant du budget principal que des budgets annexes assainissement, transports, crématorium, « Parc technologique Orléans-Charbonnière », Centre de formation d'apprentis, pépinières, parkings, port fluvial, Inexplosible, marché de gros et lotissement les Vallées et a approuvé les résultats courants des deux sections budgétaires tels que présentés en annexe du projet de délibération, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.



FIN 02) Finances - Compte administratif 2010 de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire - Budget principal et budgets annexes - Approbation

Le conseil de communauté a désigné Monsieur Pierre BAUCHET 1^{er} Vice-président, aux fins de présider la séance durant laquelle le compte administratif doit être adopté,

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget principal de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement – opérations de l'exercice :

- en recettes :	200 530 074,73 €
- en dépenses :	178 848 596,71 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 21 681 478,02 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 200 720,06 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 21 882 198,08 €, avant affectation.

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	55 715 554,02 €
- en dépenses :	57 914 303,31 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 2 198 749,29€.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 19 862 833,26 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 22 061 582,55 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	30 648 649,56 €
- en dépenses :	19 249 909,58 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 11 398 739,98 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 147 947,89 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 11 546 687,87 €, avant affectation.

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	45 008 110,02 €
- en dépenses :	48 481 089,27 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 3 472 979,25 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 6 780 464,37 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 10 253 443,62 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Transports de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	71 311 483,63 €
- en dépenses :	59 523 051,72 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 11 788 431,91 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 127 073,69 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 11 915 505,60 € avant affectation.



- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	149 735 462,91 €
- en dépenses :	148 442 089,77 €

Soit un résultat courant d'investissement de 1 293 373,14 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 13 502 154,78 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 12 208 781,64 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe crématorium de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	784 973,37 €
- en dépenses :	610 818,08 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 174 155,29 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 493 156,76 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 667 312,05 € avant affectation.

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	471 443,60 €
- en dépenses :	351 450,71 €

Soit un résultat courant d'investissement de 119 992,89 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 121 260,02 €, l'excédent de clôture de la section d'investissement s'établit à 241 252,91 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe « Parc Technologique Orléans-Charbonnière » de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	2 514 917,28 €
- en dépenses :	2 506 426,79 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 8 490,49 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 818 792,53 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 827 283,02 €.

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	2 629 554,05 €
- en dépenses :	2 676 481,36 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 46 927,31 €

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 867 693,26 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 914 620,57 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Centre de formation des Apprentis de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	2 971 694,19 €
- en dépenses :	2 767 487,29 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 204 206,90 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 13 481,52 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 217 688,42 € avant affectation.



- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	398 739,94€
- en dépenses :	402 585,60 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 3 845,66 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 242 347,64 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 246 193,30 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Parkings de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	678 660,42 €
- en dépenses :	634 798,58 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 43 861,84 € .

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 49 371,71 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 93 233,55 € avant affectation.

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	402 967,00 €
- en dépenses :	368 478,00 €

Soit un résultat courant d'investissement de 34 489,00 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 29 667,62 €, l'excédent de clôture de la section d'investissement s'établit à 64 156,62 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Pépinières de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	937 432,03 €
- en dépenses :	766 071,09 €

Soit un résultat courant et de clôture de fonctionnement de 171 360,94 € avant affectation

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	313 165,70 €
- en dépenses :	303 527,70 €

Soit un résultat courant d'investissement de 9 638,00 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 131 196,92 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 121 558,92 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Port fluvial de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	441 611,14 €
- en dépenses :	294 157,98 €

Soit un résultat courant et de clôture de fonctionnement de 147 453,16 €.



- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	120 771,40 €
- en dépenses :	134 054,91 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 13 283,51 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 100 135,21 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 113 418,72 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe Inexploitable de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	78 707,00 €
- en dépenses :	66 310,03 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 12 396,97 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 5 907,64 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 18 304,61 € avant affectation

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	76 894,31 €
- en dépenses :	63 461,63 €

Soit un résultat courant d'investissement de 13 432,68 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 13 246,34 €, l'excédent de clôture de la section d'investissement s'établit à 186,34 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe marché de gros de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	70 599,09 €
- en dépenses :	24 462,95 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de 46 136,14 €.

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 31 233,40 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 77 369,54 € avant affectation

- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	48 605,76 €
- en dépenses :	36 382,73 €

Soit un résultat courant d'investissement de 12 223,03 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 14 636,90 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 2 416,87 €.

- a approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe lotissement les Vallées de la Communauté d'agglomération, ainsi que suit :

- Section de fonctionnement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	1 002 585,11 €
- en dépenses :	1 003 752,73 €

Soit un résultat courant de fonctionnement de - 1 167,62 €

En prenant en considération l'excédent reporté de 2009 pour 392 190,95 €, l'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'établit à 391 023,33 € avant affectation



- Section d'investissement - opérations de l'exercice :

- en recettes :	526 126,84 €
- en dépenses :	959 434,91 €

Soit un résultat courant d'investissement de - 433 308,07 €.

En prenant en considération le déficit reporté de 2009 pour 347 851,41 €, le déficit de clôture de la section d'investissement s'établit à 781 159,48 €.

Le conseil a constaté, pour l'ensemble des budgets, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement, ainsi qu'au bilan d'entrée et de sortie, et a reconnu la sincérité des restes à réaliser.

FIN 03) Finances - Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2010 à la section d'investissement - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé :

- pour le budget principal, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 21 343 322,96 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 538 875,12 €,

- pour le budget annexe Assainissement, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 11 193 940,31 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 352 747,56 €,

- pour le budget annexe Transports, l'affectation sur l'exercice 2011 en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 11 414 104,84 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 501 400,76 €,

- pour le budget annexe Parc technologique Orléans Charbonnière, l'affectation sur l'exercice 2011 à l'article 1068 de la somme de 114 620,57 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement pour en report à nouveau pour un montant de 712 662,45 €,

- pour le budget annexe Crématorium, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 147 180,10 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 520 131,95 €,

- pour le budget annexe Centre de Formation des Apprentis, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 212 058,04 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 5 630,38 €,

- pour le budget annexe Parkings, l'inscription sur l'exercice 2011 en report à nouveau du résultat de fonctionnement pour un montant de 93 233,55 €,

- pour le budget annexe Pépinières, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 167 524,92 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 3 836,02 €

- pour le budget annexe Port fluvial, l'affectation sur l'exercice 2011, en section d'investissement à l'article 1068, de la somme de 115 960,72 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement en report à nouveau pour un montant de 31 492,44 €

- pour le budget annexe Inexplosible l'inscription en report à nouveau du résultat de fonctionnement pour un montant de 18 304,61 €,

- pour le budget annexe Marché de gros, l'affectation sur l'exercice 2011 en section d'investissement à l'article 1068 de la somme de 15 597,51 € et l'inscription du solde du résultat de fonctionnement pour un montant de 61 772,03 €

- pour le budget annexe lotissement les Vallées, l'inscription sur l'exercice 2011 en report à nouveau du résultat de fonctionnement pour un montant de 391 023,33 €.



FIN 04) Finances - Budget supplémentaire 2011 - Budget principal et budgets annexes - Approbation

Le conseil de communauté :

1 – a approuvé le budget supplémentaire du budget principal, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 119 932 693,89 € y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 23 056 131,60 € en dépenses et à 22 337 872,01 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
011 - Charges à caractère général	-33 186,83 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9 000,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	186 989,68 €	
66 - Charges financières	-120 000,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	15 278,08 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes		11 700,00 €
74 - Dotations, subventions et participations		-15 000,00 €
77 - Produits exceptionnels		51 165,93 €
023 - Virement à la section d'investissement	528 660,12 €	
002 – Résultat de fonctionnement reporté		538 875,12 €
TOTAL	586 741,05 €	586 741,05 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	586 741,05 €	586 741,05 €

En section de fonctionnement les inscriptions de recettes s'élèvent à 586 741,05 €, dont 538 875,12 € de reprise de l'excédent reporté de 2010 et 47 865,93 € de recettes réelles nouvelles.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 11 700,00 € correspondant au remboursement par les communes de leur part des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de publicité pour le groupement de commande de téléphonie, dont la Communauté d'agglomération assure la coordination,
- 51 165,93 € de produits exceptionnels correspondant à une régularisation sur le versement 2010 au le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)
- -15 000,00 € venant ajuster le montant des subventions attendues, le projet d'école de la seconde chance n'étant pas éligible au FSE

En section de fonctionnement les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 586 741,05 €, dont 58 080,93 € de dépenses réelles, et 528 660,12 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 51 165,93 €, réinscrits dans le cadre de la régularisation de FIPH 2010,
- 40 000,00 € de participation au salon international du marché immobilier (SIMI),
- 50 000,00 € de subvention pour le projet « Start up in vitro »,
- 30 000,00 € de subvention complémentaire versée à Orléans Technopole
- 6 905,00 € de dépenses exceptionnelles correspondant à une régularisation comptable,
- -120 000,00 € d'intérêts transférés en investissement pour rembourser du capital.



- en dépenses d'ordre :

- Le virement à la section d'investissement est augmenté de 528 660,12 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 – Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00 €	21 343 322,96 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €	-524 660,12 €
20 – Immobilisations incorporelles	45 723,00 €	
204 – Subventions d'équipement versées	413 527,00 €	1 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	10 950,00 €	
23 – Immobilisations en cours	-456 000,00 €	5 200,00 €
27 – Autres immobilisations financières		100 000,00 €
458xxx – Opérations pour compte de tiers	168 608,00 €	168 608,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement		528 660,12 €
041 – Opérations patrimoniales	100 000,00 €	100 000,00 €
13 – Subventions d'investissement reçues		29 000,00 €
001 – Résultat d'investissement reporté	22 061 582,55 €	
TOTAL	22 469 390,55 €	21 751 130,96 €
REPORTS 2010	96 876 562,29 €	97 594 821,88 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	119 345 952,84 €	119 345 952,84 €

En section d'investissement les inscriptions de recettes s'élèvent 119 345 952,84 €, dont 97 594 821,88 € de recettes reportées, 21 122 470,84 € de recettes réelles nouvelles et 628 660,12 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes réelles complémentaires :

- 21 343 322,96 € d'affectation à la section d'investissement du résultat de fonctionnement 2010
- 168 608,00 € de remboursement attendu du Département du Loiret pour l'opération pour compte de tiers relative à la passerelle sur le pont Maréchal Leclerc à Olivet (dépense inscrite parallèlement),
- 100 000,00 € de transfert de droit à déduction de TVA pour la plateforme mâchefers,
- 29 000,00 € de subvention pour les travaux réalisés sur les locaux de l'ancienne école du terrain des gens du voyage de La Source (20 000 € de la Caisse d'allocations Familiales et 9 000 € de l'Association Départementale pour les Aires d'accueil des Gens du Voyage),
- 5 200,00 € correspondant à un avoir sur travaux réalisés sur les locaux d'exploitation de la gestion des déchets situés à Saran
- 1 000,00 € de subvention remboursée pour un dossier pass foncier non concrétisé,

Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre 2011 est diminué de 524 660,12 €

Les recettes d'ordre sont augmentées de 628 660,12 € (virement de la section de fonctionnement et opérations d'ordre patrimoniales).

Parallèlement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 22 469 390,55 €, dont 22 061 582,55 € de reprise du déficit d'investissement 2010, 487 808 € de dépenses réelles, et 100 000,00 € de dépenses d'ordre.



- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 168 608,00 € de dépenses complémentaires réalisées pour le compte du département du Loiret dans le cadre de l'opération pour compte de tiers de la passerelle du pont Maréchal Leclerc à Olivet (dépense inscrite parallèlement),
- 120 000,00 € de crédits complémentaires pour le remboursement des emprunts, financés par diminution des frais financiers,
- 9 000,00 € de crédits supplémentaires pour les frais de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de l'ancienne école du terrain des gens du voyage de La Source,
- 5 200,00 € pour des travaux complémentaires d'aménagement des locaux d'exploitation de la gestion des déchets situés à Saran,
- 5 000,00 € de crédits pour le remboursement du FCTVA perçu pour la réalisation de la plateforme mâchefers de la TVA (récupération de la TVA par la voie fiscale).

- en dépenses d'ordre :

- 100 000,00 € pour la comptabilisation du transfert de droit à déduction relatif à la plateforme des mâchefers.

2 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe Parc Technologique Orléans Charbonnière, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 8 195 784,34 € y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 6 749 064,01 € en dépenses et à 6 645 784,34 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
65 - Autres charges de gestion courante	10,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes		31 620,00 €
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 478 340,33 €	2 893 440,66 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 462 652,45 €	
002 – Résultat fonctionnement reporté		712 662,45 €
TOTAL	2 941 002,78 €	3 637 723,11 €
REPORTS 2010	1 446 720,33 €	750 000,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 387 723,11 €	4 387 723,11 €

En section de fonctionnement les inscriptions de recettes s'élèvent à 3 637 723,11 €, dont 712 662,45 € de reprise de l'excédent reporté de 2010, 31 620,00 € de recettes réelles, et 2 893 440,66 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 31 620,00 € de recettes de cessions foncières.

En section de fonctionnement les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 2 941 002,78 €, dont 10,00 € de dépenses réelles, et 2 940 992,78 € de dépenses d'ordre se décomposant en 1 462 652,45 € de virement à la section d'investissement et 1 478 340,33 € d'opérations d'ordre entre sections liées à la comptabilité de stocks.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 10,00 € de crédits nouveaux afin de permettre la régularisation de centimes de TVA



SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		114 620,57 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		-47 552,12 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 462 652,45 €
040 - Opérations ordre transfert entre section	2 893 440,66 €	1 478 340,33 €
001 – Résultat investissement reporté	914 620,57 €	
TOTAL	3 808 061,23 €	3 008 061,23 €
REPORTS 2010		800 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 808 061,23 €	3 808 061,23 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 3 008 061,23 €, dont 67 068,45 € de recettes réelles et 2 940 992,78 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 114 620,57 € pour l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010.
- L'emprunt d'équilibre 2011 est diminué dans ce contexte de 47 552,12 €.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 3 808 061,23 €, dont 914 620,57 € de reprise du déficit d'investissement 2010 et 2 893 440,66 € de dépenses d'ordre.

3 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe assainissement, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 39 419 730,97 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 11 155 367,26 € en dépenses et à 12 095 863,95 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €	
023 - Virement de la section d'investissement	352 737,56 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		352 747,56 €
TOTAL	352 747,56 €	352 747,56 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	352 747,56 €	352 747,56 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 352 747,56 €, qui correspondent en totalité de la reprise de l'excédent reporté de 2010.

En section de fonctionnement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 352 747,56 € dont 10,00 € de dépenses réelles, et 352 737,56 € de dépenses d'ordre correspondant au virement à la section d'investissement.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 10,00 € de crédits nouveaux afin de permettre le remboursement de centimes de TVA.



SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 – Dotations, fonds divers et réserves		11 193 940,31 €
16 – Emprunts et dettes assimilées		-758 819,56 €
21 – Immobilisations corporelles	-44 665,02 €	
23 – Immobilisations en cours	44 665,02 €	
27 – Autres immobilisations financières		406 082,00 €
021 - Virement de la section d exploitation		352 737,56 €
041 - Opérations patrimoniales	549 176,08 €	549 176,08 €
001 - Résultat investissement reporté	10 253 443,62 €	
TOTAL	10 802 619,70 €	11 743 116,39 €
REPORTS 2010	28 264 363,71 €	27 323 867,02 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	39 066 983,41 €	39 066 983,41 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 11 743 116,39 €, dont 10 841 202,75 € de recettes réelles et 901 913,64 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes réelles complémentaires :

- 11 193 940,31 € correspondant à l'affectation du résultat de fonctionnement.2010,
- 406 082,00 € de recettes complémentaires de transfert de droit à déduction de TVA,
- Dans ce contexte l'emprunt d'équilibre 2011 est diminué de 758 819,56 €.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 901 913,64 € et correspondent d'une part à l'augmentation de 352 737,56 € du virement à la section d'investissement et d'autre part à l'inscription de crédits d'ordre patrimoniaux relatifs à la comptabilisation du transfert de droit à déduction.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 10 802 619,70 €, dont 10 253 443,62 € de reprise du déficit d'investissement 2010 et 549 176,08 € de dépenses d'ordre patrimoniales en lien avec le transfert de droit à déduction de la TVA.

4 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe transports, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 223 442 025,63 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 42 068 057,52 € en dépenses et à 41 273 380,72 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
011 - Charges à caractère général	-58,75 €	
66 – Charges financières	-200 000,00 €	
67 – Charges exceptionnelles	500 000,00 €	
77 – Produits exceptionnels		2 310,00 €
023 - Virement de la section d investissement	-116 230,49 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	320 000,00 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		501 400,76 €
TOTAL	503 710,76 €	503 710,76 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	503 710,76 €	503 710,76 €



En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 503 710,76 €, dont 501 400,76 € de reprise de l'excédent reporté de 2010 et 2 310,00 € de recettes réelles.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 2 310,00 € de recettes exceptionnelles correspondant à la régularisation d'un rattachement de dépenses sur exercice clos.

En section de fonctionnement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 503 710,76 €, dont 299 941,25 € de dépenses réelles et 203 769,51 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 500 000,00 € de crédits complémentaires pour le versement d'indemnités par la Commission d'indemnisation amiable de CLEO, dont 300 000 € de crédits nouveaux et 200 000 € faisant l'objet d'un redéploiement de crédits,
- 58,75 € font l'objet d'un transfert du chapitre 011 (charges à caractère général) vers le chapitre 27 (autres immobilisations financières) en section d'investissement.

- en dépenses d'ordre sont inscrits:

- Une diminution de 116 230,49 € du virement à la section d'investissement,
- Une augmentation de 320 000,00 € des crédits d'ordre relatifs aux cessions de terrains.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		11 414 104,84 €
16 – Emprunts et dettes assimilées		-203 710,76 €
27 – Autres immobilisations financières	58,75 €	
021 - Virement de la section d exploitation		-116 230,49 €
040 - Opérations ordre transfert entre section		320 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	29 355 506,37 €	29 355 506,37 €
001 - Résultat investissement reporté	12 208 781,64 €	
TOTAL	41 564 346,76 €	40 769 669,96 €
REPORTS 2010	181 373 968,11 €	182 168 644,91 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	222 938 314,87 €	222 938 314,87 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 40 769 669,96 €, dont 11 210 394,08 € de recettes réelles et 29 559 275,88 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 11 414 104,84 € correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010,
- 320 000,00 € correspondant à la sortie de l'actif de terrains cédés,
- 29 355 506,37 € de crédits d'ordre pour la comptabilisation du transfert droit à déduction de la TVA,
- Le virement à la section d'investissement est diminué de 116 230,49 €
Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre 2011 est diminué de 203 710,76 €.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 41 564 346,76 €, dont 12 208 781,64 € de reprise du déficit d'investissement 2010, 58,75 € de dépenses réelles et 29 355 506,37 € de dépenses d'ordre patrimoniales.



- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 58,75 € pour ajuster le dépôt de garantie pour des locaux loués

- en dépenses d'ordre :

- 29 355 506,37 € de crédits d'ordre patrimoniaux pour la comptabilisation du transfert de droit à déduction de TVA.

5 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe crématorium, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 420 116,91 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 1 031 683,90 € en dépenses et à 1 420 116,91 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
65 – Autres charges de gestion courante	10,00 €	
66 – Charges financières	10 000,00 €	
77 – Produits exceptionnels		715,00 €
023 - Virement de la section d investissement	510 836,95 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		520 131,95 €
TOTAL	520 846,95 €	520 846,95 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	520 846,95 €	520 846,95 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 520 846,95 €, dont 520 131,95 € de reprise de l'excédent reporté de 2010 et 715,00 € de recettes réelles.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- Une recette exceptionnelle de 715,00 € correspondant à la régularisation d'un rattachement de dépenses sur exercice clos.

En section de fonctionnement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 520 846,95 €, dont 10 010,00 € de dépenses réelles et 510 836,95 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 10 000,00 € de charges financières permettant le remboursement anticipé de l'emprunt ayant financé la construction du crématorium
- Un crédit de 10,00 € permettant la régularisation des centimes de TVA.

- en dépenses d'ordre :

- Le virement à la section d'investissement est augmenté de 510 836,95 €.



SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		147 180,10 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	80 000,00 €	
23 – Immobilisations en cours	430 836,95 €	
021 - Virement de la section d exploitation		510 836,95 €
001 - Résultat investissement reporté		241 252,91 €
TOTAL	510 836,95 €	899 269,96 €
REPORTS 2010	388 433,01 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	899 269,96 €	899 269,96 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 899 269,96 €, dont 241 252,91 € d'excédent d'investissement reporté de 2010, 147 180,10€ de recettes réelles et 510 836,95 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 147 180,10 € correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010,
- Le virement de la section de fonctionnement est augmenté de 510 836,95.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 510 836,95 €.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 430 836,95 € de travaux complémentaires,
- 80 000,00 € en vue du remboursement anticipé du capital restant dû d'un emprunt.

6 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe pépinières, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 171 360,94 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 125 394,94 € en dépenses et à 171 360,94 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
65 - Autres charges de gestion courante	10,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	3 826,02 €	
002 – Résultat de fonctionnement reporté		3 836,02 €
TOTAL	3 836,02 €	3 836,02 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 836,02 €	3 836,02 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 3 836,02 € correspondant en totalité à la reprise de l'excédent reporté de 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 3 836,02 € de dépenses réelles.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Une provision pour dépenses exceptionnelles de 3 826,02 €,
- Un crédit de 10,00 € permettant la régularisation des centimes de TVA.



SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		167 524,92 €
001 – Résultat d'investissement reporté	121 558,92 €	
TOTAL	121 558,92 €	167 524,92 €
REPORTS 2010	45 966,00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	167 524,92 €	167 524,92 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 167 524,92 €, dont 167 524,92 € de recettes réelles correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 121 558,92 € et correspondent en totalité à la reprise du déficit d'investissement 2010.

7 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe parking, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 157 390,27 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 157 390,27 € en dépenses et à 157 390,27 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
67 - Charges exceptionnelles	93 233,65 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		93 233,65 €
TOTAL	93 233,65 €	93 233,65 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 233,65 €	93 233,65 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 93 233,65 € correspondant en totalité à la reprise de l'excédent reporté de 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 93 233,65 € de dépenses réelles.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Une provision de dépenses exceptionnelles de 93 233,65 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
23 – Immobilisation en cours	64 156,62 €	
001 - Résultat investissement reporté		64 156,62 €
TOTAL	64 156,62 €	64 156,62 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	64 156,62 €	64 156,62 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 64 156,62 € qui correspondent à la reprise de l'excédent d'investissement 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 64 156,62 € de dépenses réelles.



- en dépenses réelles, sont inscrits :

- 64 156,62 € pour des travaux à venir sur le bâtiment du parking de Fleury.

8 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe Centre de Formation d'Apprenti, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 312 663,42 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 300 248,68 € en dépenses et à 266 113,42 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
77 - Produits exceptionnels		5 625,00 €
042 - Opérations ordre transfert entre section	9 600,00 €	21 400,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	23 055,38 €	
002 – Résultat fonctionnement reporté		5 630,38 €
TOTAL	32 655,38 €	32 655,38 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 655,38 €	32 655,38 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 32 655,38 €, dont 5 630,38 € de reprise de l'excédent reporté de 2010, 5 625,00 € de recettes réelles et 21 400,00 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 5 625,00 € de recettes exceptionnelles en lien avec la régularisation d'un rattachement de dépenses sur exercice clos
- 21 400 € de recettes d'ordre correspondant à l'amortissement des subventions d'équipement reçues

En section de fonctionnement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 23 055,38 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses d'ordre :

- Le virement à la section d'investissement est augmenté de 23 055,38 €,
- Un crédit complémentaire de 9 600 € est inscrit pour les dotations aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		212 058,04 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		-11 255,38 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		23 055,38 €
040 - Opérations ordre transfert entre section	21 400,00 €	9 600,00 €
001 – Résultat investissement reporté	246 193,30 €	
TOTAL	267 593,30 €	233 458,04 €
REPORTS 2010	12 414,74 €	46 550,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	280 008,04 €	280 008,04 €



En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 223 858,04 €, dont 200 802,66 € de recettes réelles, et 32 655,38 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 212 058,04 € correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010,
- 23 055,38 € d'augmentation du virement de la section de fonctionnement,
- 9 600 € de dotations aux amortissements

Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre pour 2011 est réduit de 11 255,38 €.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 267 593,30 €, dont 246 13,30 € de reprise du déficit d'investissement 2010 et 21 400,00 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses, sont inscrits :

- 21 400,00 pour l'amortissement des subventions d'équipement reçues.

9 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe port fluvial, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 147 453,16 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 144 911,16 € en dépenses et à 147 453,16 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
67 - Charges exceptionnelles	31 492,44 €	
002 – Résultat fonctionnement reporté		31 492,44 €
TOTAL	31 492,44 €	31 492,44 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	31 492,44 €	31 492,44 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 31 492,44 € correspondant en totalité à la reprise de l'excédent reporté de 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 31 492,44 € et sont constituées d'une provision pour dépenses exceptionnelles.

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		115 960,72 €
001 – Résultat investissement reporté	113 418,72 €	
TOTAL	113 418,72 €	115 960,72 €
REPORTS 2010	2 542,00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	115 960,72 €	115 960,72 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 115 960,72 € correspondant à l'affectation du résultat de fonctionnement 2010.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 113 418,72 € correspondant en totalité à la reprise du déficit d'investissement 2010.



10 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe bateau Inexplosible, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 43 490,95 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 43 490,95 € en dépenses et à 18 490,95 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
67 – Charges exceptionnelles	18 304,61 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		18 304,61 €
TOTAL	18 304,61 €	18 304,61 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 304,61 €	18 304,61 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 18 304,61 € et correspondent en totalité à la reprise de l'excédent reporté de 2010.

En section de fonctionnement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 18 304,61 € de dépenses réelles.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Une provision de 18 304,61€ de dépenses exceptionnelles

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
21 – Immobilisations corporelles	25 186,34 €	
001 - Résultat investissement reporté		186,34 €
TOTAL	25 186,34 €	186,34 €
REPORTS 2010		25 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	25 186,34 €	25 186,34 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 186,34 € correspondant à la reprise de l'excédent d'investissement 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 25 186,34 € de dépenses réelles.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Une provision de travaux sur l'équipement de 25 186,34 €

11 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe marché de gros, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 77 369,54 €, y compris les reports de 2010.

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 64 188,90 € en dépenses et à 77 369,54 € en recettes.



SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
67 – Charges exceptionnelles	61 772,03 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté		61 772,03 €
TOTAL	61 772,03 €	61 772,03 €
REPORTS 2010		
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	61 772,03 €	61 772,03 €

En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 61 772,03 € correspondant en totalité à la reprise de l'excédent reporté de 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 61 772,03 € de dépenses réelles.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Une provision de dépenses exceptionnelles de 61 772,03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 – Dotations, fonds divers et réserves		15 597,51 €
001 - Résultat investissement reporté	2 416,87 €	
TOTAL	2 416,87 €	15 597,51 €
REPORTS 2010	13 180,64 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	15 597,51 €	15 597,51 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 15 597,51 € correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 2 416,87 € correspondant à la reprise du déficit d'investissement 2010.

12 – a approuvé le budget supplémentaire du budget annexe Lotissement les Vallées, pour l'exercice 2011, qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 581 531,72 €, y compris les reports de 2010

Les propositions nouvelles sont globalement arrêtées à 1 482 688,66 € en dépenses et à 1 076 531,72 € en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
65 - Autres charges de gestion courante	10,00 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	98 843,06 €	197 686,12 €
023 - Virement à la section d'investissement	404 990,00 €	
TOTAL	503 843,06 €	197 686,12 €
REPORTS 2010	98 843,06 €	405 000,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	602 686,12 €	602 686,12 €



En section de fonctionnement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 197 686,12 € correspondant en totalité à des recettes d'ordre liées à la comptabilité de stocks ; les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 503 843,06 €, dont 10,00 € de dépenses réelles et 503 833,06 € de dépenses d'ordre.

- en dépenses réelles, sont inscrits :

- Un crédit de 10,00 € permettant la régularisation de centimes TVA

- en dépenses d'ordre :

- 98 843,06 € pour passer les écritures d'ordre liées à la tenue de la comptabilité de stocks
- Le virement à la section d'investissement est abondé de 404 990,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - Dotations, fonds divers et réserves		391 023,33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		-16 010,79 €
021 - Virement de la section de fonctionnement		404 990,00 €
040 - Opérations ordre transfert entre section	197 686,12 €	98 843,06 €
001 – Résultat investissement reporté	781 159,48 €	
TOTAL	978 845,60 €	878 845,60 €
REPORTS 2010		100 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	978 845,60 €	978 845,60 €

En section d'investissement, les inscriptions de recettes s'élèvent à 878 845,60 €, dont 375 012,54 € de recettes réelles et 503 833,06 € de recettes d'ordre.

Sont inscrits en recettes complémentaires :

- 391 023,33 € correspondant à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010,
- 98 843,06 € de crédits d'ordre liées à la comptabilité de stocks,
- Le virement de la section de fonctionnement est augmenté de 404 990,00 €.

Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre 2011 est diminué de 16 010,79 €.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles de dépenses s'élèvent à 978 845,60 €, dont 781 159,48 € de reprise du déficit d'investissement 2010 et 197 686,12 € de dépenses d'ordre liées à la comptabilité de stocks du budget annexe.

FIN 05) Finances - Politique foncière - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières - Exercice 2010 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'exercice 2010.

FIN 06) Finances - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé l'admission en non-valeur de la somme de 3 544,18 € sur le budget principal et 14 164,75€ sur le budget annexe assainissement, a accordé décharge au comptable pour les sommes indiquées ci-dessus.

FIN 07) Finances - CLEO - Liaison Est Ouest - Dévoiement du réseau d'eau potable de la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique passée avec la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle - Bilan de l'opération pour compte de tiers - Approbation

Question retirée de l'ordre du jour.



AD 06) Rapport d'activité de l'exercice 2010 de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire - Information

Le conseil de communauté a pris acte du rapport d'activité relatif à l'exercice 2010 de la Communauté d'agglomération.

ASSAINISSEMENT

ASS 01) Assainissement - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement - Exercice 2010 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement relatif à l'exercice 2010.

ASS 02) Assainissement - Commune de La Chapelle-Saint-Mesmin (1 rue Jacques Dufrasne) - Marché public de travaux - Aménagement des locaux de la direction de l'assainissement - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la première phase d'aménagement d'un bâtiment industriel situé 1 rue Jacques Dufrasne à La Chapelle-Saint-Mesmin pour la direction de l'assainissement de la communauté d'agglomération afin de le rendre fonctionnel et cohérent avec les activités du pôle exploitation du service d'assainissement, et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer les documents relatifs à cette affaire.

ASS 03) Assainissement - Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Clos Aubert et route de Saint-Mesmin) - Réalisation d'un bassin de retenue et construction d'un réseau assainissement d'eaux pluviales - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le lancement d'une procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet la réalisation d'un bassin de retenue au Clos Aubert, d'ouvrages de collecte d'eaux pluviales et le renforcement du collecteur eaux pluviales de la route de Saint-Mesmin, sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer les documents relatifs à cette affaire.

GESTION DES DECHETS

GD 01) Gestion des déchets - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - Exercice 2010 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets relatif à l'exercice 2010.

GD 02) Gestion des déchets - Traitement des déchets ménagers à l'UTOM - Convention d'utilisation d'équipement collectif passée avec le SMIRTOM de Beaugency - Ajustements divers - Approbation d'un avenant n° 2

Question retirée de l'ordre du jour

GD 03) Gestion des déchets - UTOM - Marché public de travaux - Travaux connexes à la réhabilitation du centre de tri - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel public à la concurrence en vue de la passation de marchés publics de travaux à procédure adaptée ayant pour objet la réalisation des travaux connexes à la réhabilitation du centre de tri de l'UTOM.



GD 04) Gestion des déchets - Soutien à la collecte sélective et au recyclage - Approbation d'un contrat pour l'action et la performance dit barème E à passer avec la société Eco-Emballages

Le conseil de communauté a approuvé le contrat pour l'action et la performance, dit barème E, à passer avec la société Eco-Emballages ayant pour objet le soutien financier des opérations de recyclage et de valorisation des déchets.

TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01) Territoires et Développement durable - Loire / Canal - Commune d'Orléans - Aménagement du quai du Roi - Concours de maîtrise d'oeuvre - Approbation du marché de maîtrise d'oeuvre à passer avec le lauréat du concours

Le conseil de communauté a approuvé le marché de maîtrise d'oeuvre à passer avec l'équipe lauréate du concours, HYL, paysagiste et mandataire du groupement d'entreprises, représenté par Pascale HANNETEL, Arnaud YVER, architecte représenté par Arnaud YVER, IOSIS Centre Ouest représenté par Didier JULIEN, ISL Ingénierie, représenté par Michel SALEMBIER, COSIL éclairagiste représenté par Gérard FOUCAULT, pour un montant de 461 700 € HT, soit 552 193,20 € TTC, a autorisé M. le Président à signer ledit marché, et a approuvé conformément à l'avis du jury l'attribution des primes aux 4 candidats admis à concourir ; pour l'équipe lauréate, cette prime vaut avance et vient en déduction de la rémunération du marché de maîtrise d'oeuvre.

TDD 02) Territoires et Développement durable - Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération orléanaise - Suivi-évaluation du SCOT - Partenariat avec l'INSEE et l'AUAO relatif à l'observation des territoires situés le long des principaux axes de transport collectif de l'agglomération orléanaise - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, l'INSEE et l'AUAO, relative à l'observation des territoires situés le long des principaux axes de transport collectif de l'agglomération orléanaise, et a approuvé le versement à l'INSEE pour équilibrer les participations de chacun des partenaires pour un montant de 8 035,02 €.

TDD 03) Territoires et Développement durable - Modèle de trafic - Acquisition - Lancement d'une procédure de dialogue compétitif - Approbation du programme fonctionnel

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'une procédure de dialogue compétitif en vue de la passation d'un marché public ayant pour objet l'acquisition d'un modèle de trafic multimodal, a approuvé le programme fonctionnel détaillé correspondant, et a autorisé M. le Président à signer les documents relatifs à la poursuite de la procédure.

TDD 04) Territoires et Développement durable - Réalisation et requalification de cheminements piétons - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la Semdo - Compte-rendu annuel à la collectivité 2010 - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, mandataire de l'opération ayant pour objet la réalisation et la requalification de cheminements piétons.

INFRASTRUCTURES

INF 01) Infrastructures - Commune d'Orléans - Doublement de l'avenue des Droits de l'Homme et élargissement de la bretelle Nord d'accès au giratoire de la Fosse Benate - Approbation du dossier projet - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée

Le conseil de communauté a approuvé le dossier projet du doublement de l'avenue des Droits de l'Homme et de élargissement de la bretelle nord-ouest d'accès au giratoire de la Fosse Bénate à Orléans, a décidé de lancer une consultation en procédure adaptée en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet le doublement de l'avenue des Droits de l'Homme, des rues Roger Barnoux et Arsène Bourgeois à la rue du Greffoir, et de la rue du Petit Pont à la RD 2060, et



l'élargissement de la bretelle nord-ouest d'accès au giratoire de la Fosse Bénate à Orléans, et a autorisé Monsieur le Président à lancer la procédure et à signer tout document à cet effet.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE 01) Développement économique - Commune d'Orléans - Réalisation d'une voie principale de desserte de la ZAC Coligny (ex Ilot de la Râpe) - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la Semdo - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, mandataire de l'opération, relative à la réalisation d'une voie principale de desserte de la ZAC Coligny (ex Ilot de la Râpe).

DE 02) Développement économique - Commune d'Olivet - Parc du Moulin - Traité de concession passé avec la SEMDO - Approbation du compte rendu-annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte-rendu annuel de la collectivité 2010, présenté par la SEMDO, aménageur de la ZAC du Parc du Moulin.

DE 03) Développement économique - Commune de Fleury-les-Aubrais - ZAC des Foulons - Convention publique d'aménagement passée avec la Semdo - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, aménageur de la ZAC des Foulons.

DE 04) Développement économique - Communes d'Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Semoy - ZAC des Chatelliers - Traité de concession passé avec la SEMDO - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, aménageur de la ZAC des Chatelliers.

DE 05) Développement économique - Commune de Saran - ZAC du Champ Rouge - Traité de concession d'aménagement passé avec la SEMDO - Approbation du compte-rendu annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte-rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, aménageur de la ZAC du Champ rouge.

DE 06) Développement économique - Soutien à la création d'emplois - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Office services - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer à l'association Office Services une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 35 000 euros pour l'année 2011.

DE 07) Développement économique - Soutien à la création d'entreprises - Attribution d'une subvention de fonctionnement à la boutique de gestion d'Orléans et du Loiret - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer à la boutique de gestion d'Orléans et du Loiret une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € pour l'année 2011.

DE 08) Développement économique - Soutien à la création d'entreprises - Réseau création Orléans Loiret - Attribution d'une subvention à l'association Entreprendre et Réussir

Le conseil de communauté a décidé d'attribuer à l'association Entreprendre et Réussir une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 3 500 € pour l'année 2011.



RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RTES 01) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Soutien aux transferts de technologies - Pôle de compétitivité « S2E2, Smart Electricity Cluster » - Projet ENERSTOCK3 - Attribution d'une subvention à l'entreprise AEROWATT - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a attribué une subvention de 101 177,55 € à la société AEROWATT au titre du lancement du projet ENERSTOCK3.

RTES 02) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Commune d'Orléans - Reconstruction de l'IUT - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la Semdo - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité 2010

Le conseil de communauté a approuvé le compte rendu annuel à la collectivité 2010, présenté par la Semdo, mandataire de la reconstruction de l'IUT.

COHESION SOCIALE

CS 01) Insertion par l'activité économique - Troisième programmation 2011 - Attribution d'une subvention à la Mission Locale - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention à l'association ADFIJ-Mission Locale d'un montant de 40 000 €, destinée à financer le projet « Diagnostic des Jeunes et Accompagnement en ZUS » DJAZ.

CS 02) Insertion par l'activité économique - Attribution de subventions d'investissement aux structures d'insertion - Approbation de conventions

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement de 15 000 € à l'entreprise d'insertion Sanitaire confort services pour l'achat d'un véhicule utilitaire et de l'outillage nécessaire à l'exercice des activités de plomberie-chauffage, et a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement de 4 035 €, à la coopérative d'activité culturelle pour l'achat de matériel informatique et de projection.

CS 03) Insertion par l'activité économique - Attribution de subventions à l'association AFTAM - Approbation de deux conventions

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution de subventions à l'AFTAM pour l'action « Poignée de Gaz » correspondant à 8 750 €, sans sollicitation du FSE, pour l'année 2010 et à 20 000 €, avec sollicitation du FSE, pour l'année 2011 soit un montant total de 28 750 €.

CS 04) Habitat-Logement - Dispositif d'observatoire du logement neuf - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association Océlor au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'association Océlor, en vue de la participation au fonctionnement au titre de l'année 2011.

CS 05) Habitat logement - Fonds unifié logement - Dispositif de soutien des associations pratiquant la sous-location - Attribution d'une subvention au département du Loiret - Approbation d'une convention triennale 2011-2013

Le conseil de communauté a attribué au département du Loiret une subvention d'un montant de 10 000 €, pour l'exercice 2011, dans le cadre du dispositif particulier de soutien aux associations pratiquant la sous-location, a approuvé la nouvelle convention de subvention pluriannuelle relative au dispositif de garantie aux associations pratiquant la sous-location correspondante à passer avec le département du Loiret, proposant notamment qu'un élu de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire participe au comité directeur du FUL, a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du représentant de la communauté d'agglomération au comité directeur du FUL, et a désigné Madame Isabelle Baranger pour siéger dans cette instance.



CS 06) Habitat-Logement - Hébergement temporaire - Appartement pédagogique d'application - Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association Etape au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2 000 € à l'association Etape au titre de l'année 2011 pour le fonctionnement du projet d'appartement pédagogique d'application, 3 rue Arsène Bourgeois, à Orléans.

RESSOURCES

RESS 01) Ressources humaines - Convention d'adhésion avec Pôle Emploi au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires de droit privé - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé le principe de l'adhésion de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire au régime d'assurance chômage pour les agents de droit privé, et a approuvé la convention correspondante à passer avec Pôle Emploi.

RESS 02) Moyens généraux - Plateforme de dématérialisation des marchés publics - Marché public de services - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec la commune d'Orléans et le CCAS d'Orléans

Le conseil de communauté a approuvé la convention fixant les modalités du groupement de commandes relatif à la mise en œuvre et la maintenance d'une solution de dématérialisation des marchés publics à passer avec la commune d'Orléans et le CCAS d'Orléans.

Fait à Orléans, le 23 JUIN 2011

Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN